

Joignez notre courant d'énergie !

Conseiller(ère) en environnement Service de l'aménagement du territoire SRH-2020-56

FONCTION SOMMAIRE

Relevant de la directrice du Service de l'aménagement du territoire, vous planifierez, coordonnerez et réaliserez des activités reliées à l'environnement. Plus spécifiquement, vous devrez :

- Veiller à l'application de la réglementation relative à l'environnement, pour l'ensemble des activités de la Ville;
- Participer à divers comités et agir comme expert auprès de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable;
- Réaliser différents mandats touchant votre champ de compétences en effectuant, entre autres, la planification, l'évaluation des besoins et de la faisabilité ainsi que le démarrage des projets;
- Assurer l'application des procédures, des lois, des normes et des règlements dans votre secteur d'activités, notamment concernant la gestion des milieux humides et hydriques, les sols contaminés, les gaz à effet de serre et le développement durable;
- Préparer des projets, des rapports ainsi que des demandes de subvention, de financement et de reddition de comptes;
- Représenter la Ville auprès des instances gouvernementales, des organismes et des associations;
- Élaborer et assurer la mise en œuvre d'un plan de gestion des milieux humides et hydriques, d'un plan directeur de lacs, d'un plan de réduction des gaz à effet de serre, d'un plan de protection d'espaces verts, etc.;
- Coordonner l'implantation du *Plan de gestion des matières résiduelles* (PGMR) de Shawinigan, en collaboration avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie;
- Effectuer une recherche des meilleures pratiques dans le but de permettre à la Ville d'atteindre ses objectifs de réduction d'enfouissement;
- Collaborer avec les services municipaux et la Société de développement de Shawinigan (SDS) pour réaliser les projets;
- Effectuer toute tâche connexe demandée par votre supérieur immédiat.

EXIGENCES ET PROFIL RECHERCHÉS

- Détenir un baccalauréat en environnement, en biologie, en écologie, en géographie ou en génie de l'environnement;
- Détenir une expérience professionnelle pertinente minimale de trois (3) années dans le domaine de l'environnement, de préférence dans le milieu municipal;
- Connaître les lois et les règlements reliés à l'environnement (cours d'eau, fossés, sols contaminés, rives, littoraux, plaines inondables, matières résiduelles, etc.);
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5;
- Bien maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office (Word, Excel et Outlook);
- Posséder d'excellentes aptitudes pour communiquer tant verbalement que par écrit et pour rédiger des rapports;
- Démontrer de très bonnes aptitudes pour les relations interpersonnelles, l'organisation du travail, le service aux citoyens et le travail d'équipe;
- Posséder un excellent esprit d'analyse, de synthèse, de résolution de problèmes, de prise de décisions et de gestion des priorités;
- Être autonome, organisé, structuré et rigoureux.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, **accompagné d'une copie des attestations de formation requises, avant 16 h 30, le mardi 29 septembre 2020**, à : Ville de Shawinigan, Service des ressources humaines, Concours SRH-2020-56, 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 400, Shawinigan (Québec), G9N 6V3.

Courriel : ressourceshumaines@shawinigan.ca

Télécopieur : 1 855 300-6858